



Paris, le 16 décembre 2013

Sébastien SIHR
Secrétaire Général

A

Madame Françoise MOULIN-CIVIL
Présidente
Comité de suivi des Rythmes Scolaires
Rectorat de l'Académie de Lyon
92 rue de Marseille
69007 Lyon

Madame la Présidente,

Lors de la réunion du comité de suivi des rythmes du 9 décembre, nous vous avons fait part de nos propositions et critiques sur le projet de rapport d'étape que vous devez rendre au Ministre le 20 décembre prochain. Nous avons notamment, relevé toutes les difficultés ou incohérences de mise en œuvre liées au décret lui-même. A ce titre, nous avons demandé que le comité propose la réécriture du décret.

Notre participation au comité a toujours été, de porter la parole et le vécu professionnels des enseignants au sujet de la mise en œuvre des nouveaux rythmes. Si nous nous réjouissons des réussites qui profitent aux enfants et qui recueillent l'adhésion des enseignants et de la communauté éducative dans son ensemble, nous savons également que ce n'est pas partout la règle, loin s'en faut. C'est la raison pour laquelle nous considérons que le rôle du comité est aussi de rendre compte au Ministre des difficultés objectives de la mise en œuvre de cette réforme et de proposer des solutions.

Nous vous rappelons que ce sont notamment nos multiples interventions au sein du comité de suivi, qui ont permis d'identifier et de soulever les problèmes en maternelle, les difficultés dans les transitions scolaire/périscolaire et le partage des locaux scolaires, l'accroissement de la charge de travail des directeurs d'école, l'absence de prise en compte de l'avis des conseils d'école et des conditions de travail des enseignants, la nécessité d'adaptation aux différentes réalités locales,... Sur tous ces sujets, nous vous avons fait des propositions. Maintenant, nous souhaitons qu'elles se traduisent par des préconisations sérieuses et concrètes à l'attention du Ministre.

En conséquence, nous souhaitons que le comité de suivi inscrive dans le rapport d'étape la nécessité de réécriture du décret actuel. Si cette requête n'était pas reprise, les enseignants siégeant au comité au titre du SNUipp-FSU ne s'associeraient pas à l'ensemble du rapport. Par ailleurs, nous demandons que ce point de désaccord apparaisse dans le rapport d'étape qui sera transmis au Ministre. Il est essentiel que ce premier rapport reflète les débats du comité de suivi et relaie toutes ses demandes.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Sébastien SIHR